

22 décembre 2025

Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP
Avis d'allocations réduites

Madame, Monsieur,

Fresenius Kabi Canada regrette d'annoncer qu'en raison de circonstances imprévues, notre présentation de **Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP 2 mg/mL, sac de 100 mL et sac de 200 mL** et notre présentation de **Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP à 10 mg/mL en ampoule de 10 mL** seront sous allocations réduites à compter du **1^{er} janvier 2026**.

En conséquence, toutes les UGS (SKU) de Ropivacaïne feront l'objet d'**une allocation stricte**, et nous ne serons pas en mesure de répondre aux demandes d'allocation ou de fournir des stocks supplémentaires à ce stade-ci.

Nous travaillons sans relâche avec notre usine pour améliorer la situation de l'approvisionnement et nous continuerons de tenir le marché informé à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître les détails.

DIN	Code de produit Fresenius Kabi	Code de produit MSD	Code de produit McKesson	Description du produit	Janvier 2026 Allocations
02439379	ABH3110	1000663	124836	Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP 2 mg/mL, sac de 100 mL	Allocation 50 % (précédemment 100 %)
02439379	ABH3111	1000667	124857	Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP 2 mg/mL, sac de 200 mL	Allocation 50 % (précédemment 100 %)
02439409	ABA1846	1000665	124903	Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP 10 mg/mL, ampoule de 10 mL	Allocation 100 % (précédemment 125 %)
02439409	ABA1847	1000664	124915	Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP 10 mg/mL, ampoule de 20 mL	Allocation 125 % Aucune modification.
02439387	ABA1823	1000666	124858	Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP 5 mg/mL, ampoule de 10 mL	Allocation 125 % Aucune modification.

Nous sommes conscients des difficultés et des désagréments que ces allocations réduites peuvent vous occasionner et vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant(e) commercial(e).

Cordialement,



Joseph Le
 Directeur adjoint, Médicaments injectables